



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, **Secrétaire-trésorière de la susdite municipalité**, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal au cours de laquelle le budget pour la prochaine année financière ainsi que le programme triennal d'immobilisations seront adoptés. Cette séance sera tenue le **lundi 17 décembre 2018, à 19 h 30**, au 95, rue Saint-Charles à Saint-Louis-du-Ha! Ha! (salle municipale). Les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Saint-Louis-du-Ha! Ha! ce 6<sup>ème</sup> jour de **décembre** deux mille dix-huit.

  
\_\_\_\_\_  
Signature